AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le secrétaire-trésorier et directeur général de la susdite municipalité :

QUE lors de la séance du 6 avril 2020, le conseil de la Municipalité de Lanoraie a adopté le règlement d'emprunt numéro 104-1-2020 modifiant le règlement numéro 104-2019 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 45 700 $ pour les travaux de prolongement du réseau d'égout sanitaire sur la rue José.

Que le règlement numéro 104-1-2020 a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 20 juillet 2020.

Que toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal, au 57, rue Laroche, aux heures d'ouverture, du lundi au vendredi, et sur le site Web de la municipalité au www.lanoraie.ca.

Que ce règlement entre en vigueur le 21 juillet 2020, jour de sa publication.

DONNÉ à Lanoraie ce le 21 juillet 2020.

Marc-André Maheu,
Secrétaire-trésorier et directeur général